

Région du Québec – Formulaire d’inscription de la SNP 2011

VEUILLEZ ENVOYER CE FORMULAIRE PAR TÉLÉCOPIEUR AU 416-487-3384

Organisation : _____ N° de l’ACP : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

- 506303 : Québec (en français) – mercredi 14 septembre
- 506302 : Montréal (en anglais) – jeudi 15 septembre
- 506301 : Montréal (en français) – vendredi 16 septembre

COÛT : Membre : 15 \$ pp + taxes = 17,09 \$
Non-membre : 25 \$ pp + taxes = 28,48 \$

Code	N° de l’ACP	Nom(s)	Courriel
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Conditions diététiques (c.-à-d. allergies) : _____

Le paiement (en monnaie canadienne seulement) doit être reçu pour procéder à l’inscription par l’ACP.

Chèque Paiement ci-joint : _____ \$

Veuillez porter mes frais à la carte suivante (sélectionnez une) : Visa MasterCard AMEX

N° de la carte : _____ Date de fin de validité : _____
MM AA

Nom du titulaire de la carte (en caractères d’imprimerie) : _____

Signature du titulaire de la carte : _____

Veillez envoyer votre inscription par télécopieur ou par la poste à l’attention de :

L’Association canadienne de la paie
250, rue Bloor Est, bureau 1600, Toronto (Ontario) M4W 1E6

Télécopieur : 416-487-3384 • Téléphone : 1-800-387-4693 poste 123

N° DE TPS ET TVH : R100769918 • N° DE TVQ : 1013458720

NOTES SUR L’INSCRIPTION : INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER, car le nombre de places est limité. Les inscriptions faites en ligne sont traitées immédiatement. Toute autre inscription se fait selon le principe du premier arrivé, premier servi et doit être accompagnée du règlement intégral. Les paiements par CHÈQUE doivent être reçus au plus tard le vendredi 26 août 2011. Après cette date, on n’accepte que les paiements CARTE DE CRÉDIT.

Veuillez prendre note : L’ACP se réserve le droit de modifier les dates et l’emplacement des séminaires ou d’annuler ceux-ci sans préavis. L’ACP se réserve aussi le droit de modifier les tarifs et les droits aux produits ou services sans préavis.

Chèques sans provision : Des frais de 25 \$ s’appliqueront à tout chèque sans provision ou tout arrêt de paiement. L’ACP ne fournira aucun autre service jusqu’à ce que les frais du chèque sans provision aient été acquittés.

Politique sur la protection des renseignements personnels : L’ACP ne vend ni échange ni divulgue en aucun cas les renseignements personnels à des tiers. Elle diffuse cependant de l’information sur ses produits et services, telle que mises à jour législatives, activités, produits et services, et programmes de perfectionnement professionnel.

Si vous ne SOUHAITEZ PAS recevoir de telles communications de l’ACP, veuillez l’indiquer : Je ne souhaite pas recevoir de telles communications de l’ACP.